



UN BÉRET ROUGE... EN KÉPI BLEU

MISSION EN KABYLIE

1956-1961

par Georges OUDINOT

Extraits

CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

...

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

Nous constaterons chemin faisant que les Français vivant en Algérie, conduits par une minorité des leurs, essentiellement les plus privilégiés, ont fait preuve pendant presque cent ans d'un entêtement qui leur sera finalement et malheureusement fatal. Après avoir été indiscutablement parmi les plus efficaces des créateurs de l'Algérie et des acteurs du développement du pays, cette minorité détenant l'essentiel de la puissance économique a été de surcroît détentrice depuis la départementalisation, c'est-à-dire pendant des décennies, de la plupart des mandats électifs, donc du pouvoir local. Cinquante ans après le drame, je reste persuadé que c'est le refus par cette minorité de voir s'instaurer, pendant qu'il en était encore temps, une nécessaire évolution dans leurs rapports avec les indigènes et un partage raisonnable et

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 2 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

progressif avec eux des responsabilités régionales et locales, qui a favorisé l'éclosion de la rébellion.

Confortée par l'indifférence chronique de la métropole et son ignorance totale des réalités algériennes, cette situation s'est trouvée irrémédiablement aggravée par le laxisme finalement criminel des gouvernants qui se sont toujours bornés à voir l'Algérie telle que la présentaient les élus d'outre-Méditerranée.

La rébellion de 1871

Le premier séisme politique postérieur à la conquête fut la rébellion de 1871. Jusque-là le pays avait été d'abord conquis, puis mis en valeur, sous l'impulsion de l'Armée qui y détenait les pouvoirs. À la faveur du bouleversement politique qui suivit le désastre militaire de 1870 et la chute du Second Empire, les Français d'Algérie - les colons - voulant secouer la tutelle de l'administration militaire qu'ils accusaient de soutenir inconsidérément les indigènes contre eux, tentèrent d'arracher au passage l'autonomie et même l'indépendance.

Faute de l'obtenir, ils se contentèrent de l'octroi, par la III^e République naissante mais encore chancelante, de la démilitarisation de l'administration algérienne. Ce qui se traduisit par la nomination d'un gouverneur général civil, la suppression des Bureaux arabes 5 et la mise en place d'un système administratif improvisé donc balbutiant, provoquant la désorganisation d'un pays déjà fragilisé par une famine dévastatrice due à une sécheresse exceptionnelle. Dans le

même temps, le fameux décret Crémieux « francisant » ipso facto les Juifs algériens ne simplifia pas la situation.

Les Aghas, caïds kabyles, et les bachagas, chefs des grandes tribus féodales de l'Est-Algérois, ressentirent comme une insulte l'accession à la citoyenneté des Israélites, minorité qu'ils méprisaient profondément, les accusant « de n'avoir même jamais tiré un coup de fusil et d'avoir la pusillanimité de la femme »¹ ". Ils refusèrent tout net d'accepter l'autorité des nouveaux fonctionnaires civils et la rébellion éclata avec, à sa tête, le bachaga Si el-Hadj Mohammed el-Mokrani ben el-Hadj Ahmed, qui entraîna derrière lui la frondeuse population kabyle.

La famille de ce « seigneur » du djebel avait été loyale à la France depuis de longues années. Son père avait apporté la soumission de toute la contrée au duc d'Orléans et avait été l'hôte apprécié de la Cour impériale. Commandeur de la Légion d'honneur, il renvoya sa « cravate » au commandant de la place de Bordj-bou-Arréridj, avant de prendre les armes contre nous, avec une lettre lui disant :

« // n'y a plus ni France ni Armée puisque le ministre de la Guerre est un avocat. . . J'ai donné jadis ma parole à un maréchal² et je ne peux pas obéir maintenant à un marchand ou à un Juif... »

Sans la fronde des Français d'Algérie en 1871 et ses conséquences qui furent la cause directe du soulèvement,

¹ Extrait de Bordj-bou-Arréridj pendant l'insurrection de 1871 — Mémoires d'un officier, du commandant du Cheyron, du 8^e Hussards, Plon, 1873.

² Le maréchal Mac Mahon.

nous aurions peut-être pu faire l'économie des massacres qui ensanglantèrent alors la Kabylie et les Babors.

L'affaire Khaled en 1919

Depuis, l'histoire de l'Algérie ne s'est pas déroulée sans accrocs. Si la Grande Guerre y a été vécue sans problème majeur - mais non sans quelques troubles graves dans les Aurès et le Sud constantinois -, la fin des hostilités suscita un incident de parcours non négligeable.

Une première démarche concertée, officielle sinon publique, fut organisée après l'Armistice, en 1919, pour exprimer des revendications politiques. Une délégation conduite par le capitaine Khaled, un petit-fils de l'émir Abd el-Khader, saint-cyrien et retraité de fraîche date, est venue à Paris. Ils avaient sollicité une audience du président de la République, qui refusa tout net de les recevoir. Khaled, vexé, rencontra le président Wilson sans autre conséquence.

Il demandait, sans manifestation tapageuse ni violence ou irrévérence dans son propos, mais avec déférence, une compensation en reconnaissance des sacrifices consentis par les 169 000 Algériens musulmans qui avaient combattu en 1914-1918³, au prix de 25 171 tués, de 80 000 blessés parmi

³ Sans faire mention, ce qu'il aurait pu faire, des tirailleurs qui, avant la Grande Guerre, avaient combattu sous notre drapeau en Crimée, en Italie, en 1870 en France, en Indochine, en Chine, à Madagascar, en Afrique noire et au Maroc ! Périples que leurs petits-enfants referont, à peu de choses près, pendant la seconde guerre mondiale sous les drapeaux du CEF de Juin et de la 1^{re} armée française du général de Lattre !

lesquels 7 000 mutilés. En résumé, il sollicitait l'accession de tous les Algériens à la citoyenneté⁴, la représentation des indigènes au Parlement, la suppression des « communes mixtes »⁵ et du statut de « l'indigénat ».

Déjà ? Oui ! C'était, avec trente-neuf ans d'avance, émettre le souhait de devenir français à part entière ! Ce souhait, après quelques ébauches de solutions, sans suite en 1936, timides en 1944, puis sabotées en 1947, ne commencera à être entendu qu'à partir de 1956, lorsque les SAS viendront remplacer le « maillon manquant » des Bureaux arabes, entre le peuple des djebels et la France. Il ne sera enfin solennellement et pleinement satisfait qu'en juin 1958 !

Éconduit, le *capitaine Khaled* est reparti, dépité et profondément ulcéré. Il s'est laissé aller, pendant un temps mais sans grand résultat, à un militantisme élitiste nourri de rancœur qui ne prit pas d'ampleur, sans doute parce que sa fidélité instinctive de vieux soldat lui interdisait de se dresser publiquement contre le drapeau qu'il avait vaillamment servi, et qu'il répugnait à s'afficher ouvertement comme un anti-Français... Ce qu'il n'était pas. Puis il quitta l'Algérie.

J'ajouterai qu'à vrai dire, nous n'avions guère mérité son réflexe de loyalisme quasi charnel ! Il mourut, malheureux

⁴ Comme les 33 000 Juifs qui, sans titre particulier, avaient bénéficié du décret Crémieux...

⁵ Echelon administratif civil de contact, improvisé en 1871 pour remplacer les officiers des bureaux arabes. Je reviendrai plus loin sur ces organismes.

parce qu'exilé, déçu par une patrie qui avait refusé de l'adopter, mais non rebelle.

Si le gouvernement ne fit alors aucun effort en faveur de ses fidèles sujets des temps difficiles qui n'aspiraient pourtant qu'à la citoyenneté, l'Armée, bien placée pour apprécier les services rendus par ses soldats, ne fit pas mieux chez elle ! En 1921, notre Armée ne comptait en effet que deux cent vingt-neuf officiers « indigènes » dont treize capitaines, ce grade étant le plus élevé qui leur soit accessible⁶. Je témoigne que vingt-trois ans plus tard, la situation ne s'était guère améliorée : en 1941-1942, au 7^e régiment de tirailleurs algériens (RTA), régiment à trois bataillons (plus de trois mille hommes) où je servais comme sergent, on ne comptait que deux capitaines et quatre lieutenants « indigènes » sur environ soixante-dix officiers... Ils ne pouvaient toujours pas accéder au grade de chef de bataillon, les « capitaines indigènes » n'avaient pas droit au commandement d'une compagnie et, à grade égal, à l'échelon section et en dessous ou dans le service courant, le commandement revenait automatiquement à « l'Européen », sans tenir compte de la sacro-sainte règle de l'ancienneté dans le grade ! Et les années passèrent.

⁶ Ce terme, indigène, n'était pas péjoratif. Il désignait les populations originaires d'un territoire considéré. Dans le cas de l'Algérie, il sous-entendait l'appartenance à un statut particulier permettant d'être régi par des règles civiles spéciales, traditionnelles ou coraniques, sur le mariage, la propriété, les successions etc. Moyennant quoi, ils restaient des citoyens de second rang, regroupés dans le deuxième collège du corps électoral.

Les trois courants revendicatifs et leurs leaders

Messali Hadj

Dès 1925, un premier courant apparut, carrément nationaliste, c'est-à-dire indépendantiste, essentiellement populaire et ouvrier, créé en France et animé par Messali Hadj. Il se développera sous des étiquettes successives, les dernières en date étant celle du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) puis celle du PPA (Parti populaire algérien).

Messali est originaire de Tlemcen, marié à une métropolitaine. Compagnon de route du Parti communiste, installé en France, sa clientèle est, à l'origine, essentiellement constituée de travailleurs kabyles émigrés en région parisienne et dans les zones industrielles⁷. C'est par leur intermédiaire qu'il acquerra une audience en Algérie. Son programme se résume en quelques mots : abolition de toute distinction et *indépendance*. Nous retrouverons ses affidés parmi les protagonistes de la rébellion, à l'heure des « événements ». Entre-temps, après une scission survenue suite à des dissensions internes entre « durs » et (relativement) « modérés », ceux-ci resteront en lice sous l'appellation courante de « messalistes » portant le sigle MNA, les autres rejoindront le FLN. Tous seront fortement imprégnés par les Oulémas (voir ci-dessous).

⁷ Les 185 000 ouvriers recrutés pour travailler dans les usines pendant la Grande Guerre, kabyles pour la plupart, ont été l'embryon de cette immigration qui s'est amplifiée par la suite

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 5 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

Fehrat Abbas

Le second courant se manifeste en Algérie, en 1933, sous l'appellation de Fédération des élus musulmans. Ce mouvement est nettement francophile mais « assimilationniste ». Il est créé par un médecin de Constantine, Bendjelloul, qui sera très vite épaulé puis éclipsé par Ferhat Abbas, un pharmacien de Sétif, originaire de Petite Kabylie, ancien président de l'Association des étudiants musulmans. Lui aussi est marié à une Française.

Leurs propositions sont explicites : *égalité et assimilation*.

En somme, et encore une fois, c'est le 13 mai 1958 avec vingt-cinq ans d'avance ! Particularité : leurs adversaires clairement désignés sont les « colons » qu'ils tiennent pour responsables de la misère des populations rurales et du maintien du régime de l'indigénat... et non « la France », c'est-à-dire « la France métropolitaine, juste et républicaine, celle de la liberté et de l'égalité ».

Pour situer leur position à cette époque, Abbas écrit en 1936 : « *Si j'avais découvert quelque part trace d'une nation algérienne, je serais nationaliste.* »

En 1941, il adresse un rapport au maréchal Pétain intitulé : « L'Algérie de demain ». Il y expose à nouveau sa thèse fondée sur l'assimilation en clouant encore au pilori « la grosse colonisation », la comparant à la noblesse française de 1789. Il conclut : « *Au siècle de la locomotive et de l'avion, le*

spectacle d'une multitude déguenillée est une absurdité historique. »

Il ne sera pas entendu.

En 1943, il reconsidérera ses propositions à une heure cruciale, dans un document fondateur, le *Manifeste du peuple algérien*, qui a recueilli l'approbation et la signature des principaux élus musulmans.

Leurs revendications politiques se sont radicalisées. Ce changement de cap s'est effectué lentement sous l'influence conjuguée des événements successifs et de différents facteurs induits :

- la défaite française de 1940 qui porta atteinte au prestige de la France,
- l'influence néfaste des « Services » américains⁸ dont l'anticolonialisme primaire s'affichera alors sans vergogne,
- mais aussi le spectacle lamentable des bagarres intestines et des règlements de compte franco-français, mesquins et sordides, entre les tenants de Pétain et de Darlan d'abord, puis entre les partisans de Giraud et de De Gaulle, en 1942 et en 1943.

L'UDMA de demain (Union démocratique du Manifeste du peuple algérien) est en marche. À vrai dire, Abbas est écœuré par l'intransigeance incorrigible des Français d'Algérie, figés dans leur volonté de conserver leur position dominante que les Musulmans qualifient de « privilège ». Il leur reprochera «

⁸ Débarqués le 8 novembre 1942, mais présents auparavant et non inactifs dans l'ombre **au consul Murphy**.

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

la vive réaction qu'ils opposent à toute libéralisation de la politique algérienne » et mettra en accusation « l'immobilisme gouvernemental ».

C'est ainsi que de la « francisation » - son aspiration déçue des années trente -, Ferhat Abbas en est arrivé à se rapprocher d'une certaine conception de la nation algérienne qu'il contestait quelques années auparavant. Il n'est plus très loin des thèses de Messali Hadj et des Oulémas⁹.

Abd el-Hamid ben Badis et les Oulémas

Ceux-ci constituent le troisième courant le moins tapageur, donc le plus insidieux et le plus dangereux, dont la position peut se résumer ainsi.

Les Oulémas (littéralement : docteurs de la loi) sont nettement d'inspiration religieuse et se manifestent sans outrance imprudente mais ostensiblement dès 1930. Leur leader, Abd el-Hamid ben-Badis, dont on parlera peu par la suite mais qui fera école, est natif du Constantinois. Sa doctrine (qui est aussi un programme politique plus et moins explicite) « prêche » l'union sous la bannière verte de l'arabisme et de l'Islam. Il est indiscutablement anti-occidental et séparatiste, sans

⁹ Repiquées essentiellement sur mes notes et les photocopiés des cours magistraux du stage des officiers des AA, les citations ont été contrôlées. Les chiffres avancés ont été rapprochés pour en garantir l'authenticité de ceux cités dans *L'histoire de l'Algérie des origines à nos jours*, Pygmalion. Cet ouvrage est considéré comme une référence incontestable ; il a été écrit par mon camarade Pierre Montagnon, historien et ancien du 2^e REP. Il se lit comme une « histoire ». Lisez-le, vous saurez tout, ou presque.

toutefois revendiquer ouvertement une rupture immédiate et brutale avec la France.

Précurseur des « islamistes », son islam et le djihad ont pour objectif la domination universelle : tous ceux qui n'adoptent pas l'islam doivent être soumis. C'est-à-dire que quiconque n'acceptera pas de bon gré de devenir musulman pourra y être contraint ou sera, au mieux, réduit à l'état de « sujet » de seconde zone, sans droit civique... si tant est qu'il en existât dans un État islamique !

Ben Badis adhère cependant à la notion de « nation algérienne » dont il situe la source dans l'unité de langue - un *a priori* infondé – et de religion. Ses disciples martèleront aux jeunes musulmans, dans les écoles coraniques et les médersas, le slogan à la fois nationaliste et religieux : « *L'Islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie* ».

Pour compléter ce survol rapide du panorama politique de la population, il faut mentionner l'existence des autres partis français et celle d'un Parti communiste algérien, dont la pénétration est marginale chez les Musulmans. Filiale évidente du PCF, mais se disant autonome, il est actif près des nombreux Français des milieux modestes des villes. Ceux-ci sont toutefois, et l'avenir le prouvera, viscéralement attachés au principe, pour eux intangible, d'une Algérie française.

Pour restituer en vraie grandeur les audiences de toutes ces tendances, mouvements ou partis, il faut les replacer dans le contexte démographique, humain et social de l'époque. Les

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 7 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

effectifs des militants politiques ne sont relativement pas plus nombreux parmi le petit million des Français de souche et d'origines méditerranéennes diverses, que parmi les quelque neuf millions de Musulmans. Phénomène que l'on retrouve en France où le peuple n'est nulle part profondément politisé, sauf par de brusques et brèves poussées de fièvre. Nous ne sommes ni les uns, ni les autres, des Germains, grégaires par nature !

L'Algérie (comme la métropole), en 1954, est globalement peuplée d'une nébuleuse de 80 % d'indifférents, Européens et Musulmans confondus, ne prêtant qu'une attention toute relative aux opinions prônées par les leaders politiques des différents bords. S'ils se laissent parfois aller à suivre l'un ou l'autre jusqu'aux urnes, ils se complaisent surtout à « regarder passer la caravane » ! Sans se priver toutefois de critiquer la couleur des chameaux et le profil des chameliers, en se laissant aller à rêver, au hasard des slogans entendus, à des jours meilleurs leur tombant du ciel, du fait d'Allah ici ou du « grand soir » ailleurs !

Il n'y a que les coups de tonnerre pour les sortir de leur torpeur) chronique.

Il y en eut... La foudre tomba même en Algérie plusieurs fois... Comme autant de signes avant-coureurs d'un malaise latent, montrant que les mouvements les plus virulents avaient élargi petit à petit leur assise en exploitant les failles de notre politique et l'aveuglement de nos administrations. Mais malheureusement sans provoquer d'examen de conscience chez nos gouvernants et nos parlementaires. Et sans

émouvoir non plus la classe dirigeante des Européens d'Algérie.

Janvier 1941 : la mutinerie de Maison-Carrée.

Le premier coup de semonce sanglant est la rébellion d'une unité de tirailleurs algériens. En janvier 1941, le Régiment de marche du Levant¹⁰ - un corps de trois mille hommes fraîchement constitué, en partie par prélèvement sur le 5^e RTA et logé dans ses murs à Maison-Carrée - se mutine et prend les armes : du « jamais vu » dans l'histoire de nos troupes d'Afrique, même dans les moments les plus critiques de la rébellion kabyle de 1871.

Un carnage est évité de justesse. On relève néanmoins une trentaine de morts civils et de nombreux blessés. Les mutins se rendent... Certains disparaissent dans la nature, une vingtaine sont passés par les armes.

Pourquoi ce gâchis sanglant ? Le PPA de Messali et les Oulémas furent probablement parties prenantes dans le montage de la tragédie, mais l'essentiel du dossier fait encore partie des archives fermées. Sept mois après, quand je suis arrivé en Algérie, au 7^e tirailleurs, cette tragédie était très présente dans les esprits et les conversations. Pour ne pas avoir à évoquer (peut-être) de raisons plus profondes, révélatrices d'un malaise qui auraient pu susciter des réflexions - mais aussi suggérer de mesures adéquates -, on se contentait de retenir une cause directe : refus d'obtempérer

¹⁰ Régiment destiné à renforcer nos troupes en Syrie (nous sommes en janvier 1941).

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 8 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

à l'ordre de départ d'un certain nombre de « *désignés d'office* ». Lesquels auraient invoqué pour motif l'importante différence constatée dans le taux des primes de départ en campagne versées, à grade égal, aux Français et aux Indigènes¹¹...

Le drame de Maison-Carrée provoque dans l'armée une cascade de consignes et d'ordres sur les mesures draconiennes à prendre concernant la sécurité des magasins d'armes et des dépôts de munitions... Pour le reste, rien ne change !

Épilogue : le RML et le 5^e RTA sont dissous. Un 13^e RTA est formé dans la foulée et envoyé comme prévu en Syrie. Il s'y battra bien lors de la triste affaire franco-française que l'on sait. Le plus grand nombre des survivants rejoindront l'Algérie à l'automne 1941, tandis que l'effectif d'une grosse compagnie passera aux FFL. Elle fera campagne en unité constituée avec la Brigade française libre sous le nom de 22^e compagnie nord-africaine. On la retrouvera après reconstitution, en 1943, à l'effectif d'un bataillon de tradition dans les rangs de la 1^{ère} DFL, sous le nom de 22^e bataillon nord-africain.

Setif, 8 mai 1945.

N'ayant à apporter aucun témoignage personnel, je me borne à évoquer ce massacre largement médiatisé. La vérité historique a été souvent malmenée par la presse ou les auteurs qui ont publié sur le sujet. Le plus grave est que, là encore, personne ne s'est réellement penché à chaud sur les

causes profondes du drame et à plus forte raison sur les remèdes à apporter. Absorbée par ses problèmes internes métropolitains, les conséquences de la fin du conflit, la reconstruction et marginalement déjà par le problème indochinois, la France s'est imprudemment et criminellement contentée de ne rien voir et de ne rien entendre. On a, certes, sévi et mis « en caisse » Messali, sans prêter la moindre attention au fait que Ferhat Abbas, le plus modéré et le plus pondéré des réformistes, était venu renforcer le camp des indépendantistes en virant dangereusement sa cuti...

Négligence inexcusable, après l'avertissement officiel signé du général Duval, commandant à l'époque la Division de Constantine, qui écrivit dans son rapport : « *Je vous ai sauvé la paix pour dix ans, mais c'est à vous de prendre les mesures et les décisions qui s'imposent...* »

Et pourtant, tout n'était pas négatif !

Dans la situation locale du moment, tout n'était pas négatif, tant s'en faut. On avait doublé les différents caps de la guerre, celui de 1940 en particulier, sans réaction défavorable, en dépit des soixante mille prisonniers retenus derrière les barbelés du vainqueur. Il y eut, certes, des Musulmans germanophiles qui essayèrent de faire parler d'eux dans le sillage du Grand Muphtî de Jérusalem. Quelques-uns, dont le Kabyle Mohamed Saïd que nous retrouverons « colonel » dans les rangs FLN - et que nous avons loupé de peu à Tizi-N'klacht, avec le 11^e choc en juillet 1956 -, se seraient (dit-on) battus sous l'uniforme allemand avec une poignée de prisonniers libérés pour l'occasion... Mais n'avons-nous pas

¹¹ Cf. annexe I, traitant du statut des cadres indigènes dans l'Armée d'Afrique.

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 9 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

eu aussi, en France même, dans des proportions sans commune mesure, nos collabos, nos miliciens, la LVF, Darnand et consorts ! C'est donc sans être inquiétés sur nos arrières que nous avons pu reprendre les hostilités dès 1942, les Algériens participant vaillamment aux combats à nos côtés.

Si effectivement le ver était dans le fruit, celui-ci n'était pas pourri pour autant et l'arbre restait sain... Encore eût-il fallu, la guerre finie, porter toute notre attention sur ce qui se passait sous nos yeux et, n'en déplaise à la minorité française d'Algérie qui faisait barrage, satisfaire certaines, au moins, des aspirations légitimes exposées jadis par Khaled et Abbas. Mais personne, ni civil, ni militaire (sauf à ma connaissance le général Duval), n'a eu le courage et l'honnêteté ni surtout la lucidité d'élever la voix.

Le « mutisme » traditionnel (ou plutôt structurel) de l'Armée n'est pas une excuse suffisante pour la laver de toute responsabilité dans la situation qui s'est installée. Dans les années 1930, 1940 et 1950, un grand nombre d'officiers faisaient carrière dans l'Armée d'Afrique et un certain nombre de généraux étaient des spécialistes du monde musulman. Si personne n'a fait appel à eux, aucun d'eux (sauf Duval, toujours) ne tira non plus la sonnette d'alarme. À croire que jusqu'en 1945, comme dans les années qui suivirent, les militaires étaient aussi sourds et aveugles que les civils.

La fidélité confirmée des régiments algériens dépêchés, en lieu et place des soldats français métropolitains, dès 1947, à Madagascar - donc peu de temps après « Sétif » - pour

panser les plaies de la rébellion malgache, et en Indochine ensuite tout au long du conflit, jusque dans la fournaise de Dien Bien Phu¹², est une preuve irréfutable que le feu couvant sous les cendres des incendies de « Sétif 1945 » pouvait être aisément éteint !

Il aurait sans doute suffi :

- que la France pour laquelle nos tirailleurs savaient mourir cesse de fermer honteusement les yeux sur les problèmes qui se posaient chez eux. Des problèmes qui auraient pu être aisément traités avec un peu de courage et surtout un brin d'honnêteté, oui... d'honnêteté !
- que le gouvernement français décide aussi de faire entendre raison aux bourgeois « pieds-noirs »¹³ qui, ayant peu à peu confisqué le pouvoir local, se cramponnaient à leurs prérogatives de citoyens politiquement privilégiés et refusaient tout partage de responsabilités avec les « indigènes ».

Le statut de 1947

Un projet timide tendant à ménager une place au soleil aux citoyens du 2^e collège¹⁴ fut mis sur pied deux ans après Sétif et connut un début d'application sous le nom de Statut de 1947. Il comportait différentes dispositions importantes,

¹² Deux bataillons algériens s'y sont fait glorieusement étriper pour la France.

¹³ Je ne veux pas employer le terme de « colon » qui serait trop péjoratif et trop restrictif.

¹⁴ Constitué par les Musulmans de « statut local » tenant compte des préceptes coraniques.

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 10 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

comme la généralisation progressive de la municipalisation qui était un pas décisif pour amener tout le monde à participer à la vie du pays. Le projet, ne touchant pas au principe du double collège, cheval de bataille des pieds-noirs, n'aurait pas dû les effrayer ; il fut néanmoins très mal accueilli, battu en brèche, retardé, puis limité à une zone expérimentale - la Kabylie - et finalement enterré !

La pièce maîtresse de la réforme s'est limitée à la création d'une Assemblée algérienne élue, siégeant aux côtés du gouverneur général, avec des pouvoirs étendus dans le domaine local. Elle est composée de représentants de chacun des collèges en nombre égal : soixante. S'il y a égalité de poids dans les scrutins au sein de l'Assemblée, la représentativité des deux catégories de population est néanmoins injuste car les 350 000 électeurs - dont 58 000 Musulmans - du 1^{er} collège ont une représentation numériquement égale à celle des électeurs du 2^e collège qui sont cinq fois plus nombreux... Mais il reste néanmoins que cette Assemblée offre pour la première fois « la même tribune » aux deux communautés et une participation à part égale aux décisions comme aux initiatives.

Le clan pied-noir, qui détenait le pouvoir jusque-là, entreprit de ne pas le laisser échapper dans cette nouvelle Assemblée en « poussant » des « béni-oui-oui » parmi les candidats du 2^e collège ! Le mauvais coup fut assuré en bourrant les urnes, opération dont se chargèrent des préposés de l'administration experts en la matière. (Le long règne du gouverneur Naegelen restera marqué d'une pierre blanche dans les mémoires pour les performances obtenues dans ce genre de sport). Une

majorité conservatrice en béton se trouva ainsi pérennisée dans l'hémicycle algérien...

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat à Paris se trouveront meublés de Musulmans « dévoués », peu bruyants et satisfaits de leur sort.

Résultat... après les élections à l'Assemblée algérienne du printemps 1948, un tollé général s'éleva dans les partis d'opposition pour dénoncer l'injustice et la fraude. Il apparut que le MTLD et l'UDMA qui avaient récolté 40 % des voix du 2^e collège n'obtinrent finalement que dix-sept élus (respectivement neuf et huit) sur les soixante.

Faute de pouvoir franchir les barrières magouillées entravant leur accès aux Assemblées algériennes et nationales, les activistes s'engouffrèrent par la suite, par le biais des scrutins locaux dont les urnes ne furent pas l'objet des mêmes attentions, dans les conseils généraux où ils ne se privèrent pas de tenir tribune !

Il aurait été facile de remédier à cette situation désastreuse et même de détourner l'accusation d'injustice et de la gommer à plus ou moins longue échéance en faisant un pas en avant pour récupérer le terrain. Il suffisait d'expliquer avec méthode et persévérance non seulement que le 1^{er} collège n'était pas « fermé », mais qu'il était au contraire largement ouvert au plus grand nombre¹⁵. Les fonctionnaires, militaires, anciens combattants, diplômés de tous calibres y compris les titulaires

¹⁵ Les premières dispositions en ce sens datent de 1865 !

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 11 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

du certificat d'étude, les employeurs, les commerçants et bien d'autres, pouvaient en effet y accéder à condition de le demander et d'accepter d'être civilement régi par le droit français !

Ce qui impliquait de convaincre le plus grand nombre que la République française étant un État laïc, il ne leur était pas demandé d'abjurer leur foi mais d'accepter tout simplement les mêmes règles civiles que tous les Français. En un mot, il fallait faire comprendre que pour prétendre aux mêmes droits, il suffisait d'accepter les mêmes devoirs.

Rien ne fut fait dans ce sens parce que d'aucuns y auraient vu se profiler la perspective d'un collège unique en marche, bête noire du « clan des nantis » qui avaient peur de se retrouver noyés dans la masse ! i

Tous ces faits s'étalant au grand jour, on ne peut donc pas revendiquer l'ignorance comme excuse, puisque l'opposition puissante avait, été révélée et chiffrée dans les scrutins. Rien cependant n'a été entrepris de sérieux pour parer les coups et apporter des apaisements et des solutions. Le fait que, sous la pression des événements, les pieds-noirs aient été amenés beaucoup plus tard à changer leur fusil¹⁶ d'épaule et qu'ils militeront sans complexe et avec une conviction qui, pour avoir été tardive, n'en sera pas moins sincère et courageuse,

pour la cause d'une Algérie française unie et fraternelle, n'atténue en rien la responsabilité historique d'une partie d'entre eux.

Malheureusement des deux côtés de la Méditerranée, l'État et ses institutions étaient rongés comme un édifice peut l'être par les termites, sans que personne ne semble s'en apercevoir...

En 1954, Mendès France est le seizième titulaire de Matignon depuis le départ précipité du « Libérateur » pour Colombey et son titre de gloire tout neuf est alors d'avoir « largué » l'Indochine. Comme ses prédécesseurs, il *surfe* sur nos problèmes et sur les tombes de nos morts dont celles de nos tirailleurs algériens et celles des innocents européens et musulmans victimes des massacres... Victimes aussi de l'égoïsme et de la cupidité d'un clan...

L'instabilité gouvernementale chronique et le désintérêt total de l'opinion métropolitaine pour tout ce qui se passait outre-mer ont fait le reste.

C'est donc dans ce contexte - ici schématisé - que va se déchaîner la tempête le 1^{er} novembre 1954. Elle durera huit ans pour nous, mais, en ce début du XXI^e siècle, elle n'est pas encore terminée pour les pauvres Algériens !

....

¹⁶ Un fusil qu'ils avaient courageusement manié pour libérer la France, un fusil identique à celui que tenaient non moins valeureusement les Musulmans algériens à leurs côtés, sous les mêmes drapeaux !

ANNEXE 1

STATUT DES CADRES INDIGÈNES DANS L'ARMÉE D'AFRIQUE

Extrait de *Carnets de Campagnes - Sétif 1941-1942*. Inédit

Aperçu de l'état d'esprit des sous-officiers indigènes parmi lesquels j'ai vécu, en posant *a priori* que ce que j'en pense pourrait par extension s'appliquer aux officiers indigènes, ceux-ci étant tous d'anciens sous-officiers.

Les deux « statuts » : « européen » et « indigène »

Les sous-officiers indigènes anciens en service, sergents et sergents-chefs, souhaitaient ouvertement - ils en parlaient - une plus grande égalité de traitement entre Européens et indigènes. Ils me disaient - car on discutait et ils étaient volontiers bavards quand ils étaient mis en confiance - qu'il n'était pas juste, par exemple, qu'un sergent « boudjadī » (un « bleu ») comme moi, célibataire, touche une solde bien plus importante qu'un sergent indigène, marié, totalisant dix ans de service. En effet je gagnais 1 600 francs par mois, quand le sergent indigène en question n'en touchait pas la moitié, toutes primes et indemnités confondues. Les avantages « logement » (supplément de solde) à grade égal, pour les mariés, étaient également fixés au net avantage des « Européens ».

Mes camarades indigènes admettaient parfaitement qu'un degré d'instruction relativement élevé, permettant d'acquérir rapidement un niveau de technicité égal voire supérieur au leur, puisse donner, dans des délais courts, accès à un grade égal à celui qu'ils n'avaient obtenu, faute d'instruction générale, qu'après de longues années de service. Ils admettaient aussi que la solde d'un jeune sous-officier, mieux armé techniquement, puisse être raisonnablement « différente » de la leur, mais ils souhaitaient qu'à capacité et référence égales, le traitement, le développement de carrière et l'accès aux grades - et aux mêmes grades - soient ouverts dans les mêmes conditions à tous. Or à l'époque, il n'en était pas question¹⁷ !

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, je suppose que le comportement visiblement « réservé » des officiers indigènes par rapport à leurs collègues européens était imputable à un état de fait caractérisé par une inégalité évidente, apparemment figée. À noter par exemple qu'un officier indigène était plafonné dans son avancement au grade de capitaine. De surcroît, même avec ses trois galons, il ne pouvait jamais prétendre commander en titre une compagnie. Et à grade égal, quelle que soit l'ancienneté de l'indigène et contrairement aux dispositions réglementaires régissant la subordination dans l'armée, le commandement revenait automatiquement et toujours à l'Européen.

¹⁷ Le grade de caporal-chef, apportant des avantages de solde compensant l'attente d'accès au galon de sergent, n'existait pas pour les indigènes, pas plus que le grade d'adjudant-chef.

UN BÉRET ROUGE... EN KEPI BLEU

Extraits du CHAPITRE 1 : CAP SUR L'ALGÉRIE

- 13 -

2. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ALGÉRIE JUSQU'EN 1954

Nous sentions, nous les jeunes, qu'il y avait dans ce domaine quelque chose d'important à entreprendre, mais je n'ai entendu personne s'en préoccuper, sauf pour nous faire taire quand nous en parlions. Nos « anciens » disaient qu'on avait tout à apprendre, ce qui n'était pas inexact... Mais nous pensions, sans oser le dire, qu'ils auraient dû apprendre à écouter.

Jugeant certainement trop étroite la place qui leur était offerte dans l'armée, les « lettrés » indigènes, qui étaient encore relativement peu nombreux, n'étaient pas tentés par une carrière militaire. Paradoxalement le commandement au plus haut niveau ne semblait pas percevoir la nécessité d'élargir les portes et d'augmenter, en diversifiant leur origine pour l'enrichir, les effectifs du corps des officiers indigènes. Aux échelons subalternes, dans le régiment, je n'ai pas entendu dire qu'on aurait pu tirer avantage d'un changement dans ce domaine. En parler ouvertement aurait été mal vu *a priori* et interprété comme une mise en doute de l'efficacité d'un système érigé en dogme, en courant le risque d'être classe parmi les « mauvais esprits » pour avoir osé insinuer que les « anciens » pouvaient avoir tort !

Avec le recul, je crois qu'il est regrettable¹⁸ que l'armée soit restée si longtemps, et trop longtemps, aveugle et sclérosée face à ce qu'on appellerait aujourd'hui le problème de l'intégration, alors qu'elle était aux premières loges et mieux placée que quiconque - mieux que les politiques certainement

¹⁸ Et même impardonnable !

- pour « voir venir ». Les données des problèmes ultérieurs auraient pu être différentes.

Je dois signaler qu'un premier pas, unique et timide, avait été fait pour améliorer le recrutement des sous-officiers en créant une école d'enfants de troupe indigènes. Mais je n'ai pas entendu dire que le but affiché était, même à moyen terme, d'y former des candidats valables sinon pour Cyr - mais pourquoi pas - du moins pour Saint-Maixent¹⁹. Quand on atteindra ce stade, ce sera trop tard !

¹⁹ En 1943, à Cherchell, dans ma promotion, je n'ai pas souvenir d'élèves aspirant indigènes.